

RÈGLEMENT

Dans ces règles, les termes "joueur" et "il" doivent s'entendre au masculin et au féminin.

Dans ces règles, les termes FFE et FIDE signifient respectivement Fédération Française des Échecs et Fédération Internationale Des Échecs.

Article 1 Organisation

Article 2 Règles

Article 3 Tournoi

Article 4 Participants

Article 5 Prix

ARTICLE 1 - ORGANISATION

Le club **Sud Gironde Échecs** organise le 2^e Open International de Saint-Macaire du 17 au 21 octobre 2026 à la mairie de Saint-Macaire, 8 allée des Tilleuls, 33490 Saint-Macaire.

Le tournoi est homologué par la FFE et comptabilisé pour le classement Elo FIDE.

1-1 Responsable du tournoi

Le président du comité d'organisation est M. Tristan ROSELLE.

Tél. : 06 78 49 74 23

Mail : tristan.roselle@gmail.com

1-2 Arbitrage

L'arbitrage est assuré par M. Frédéric MARIMON, Arbitre FIDE.

ARTICLE 2 – RÈGLES

Les règles du jeu sont celles de la FIDE adoptées par le 93^e Congrès de la FIDE, qui s'est tenu à Chennai (Inde) en 2022, et entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

2.1 Forfait

Les joueurs absents sont déclarés forfaits 30 minutes après le début annoncé de chaque ronde par l'arbitre, à moins que l'arbitre n'en décide autrement.

2.2 Nulle par accord mutuel

Le résultat d'une partie doit être acquis loyalement, sans bafouer l'éthique sportive et ne doit donc pas découler d'une quelconque négociation. Une proposition de nullité est toujours inconditionnelle. Le partage du point par accord mutuel ne doit pas résulter de considérations dont les tenants et les aboutissants se situent hors du contexte sportif et ne peut intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier. Pour qu'un joueur puisse proposer nulle par accord mutuel sans le consentement de l'arbitre, il faut qu'il ait joué au moins 20 coups.

2.3 Bye

Un joueur peut prendre deux « BYE » lors des 7 premières rondes, c'est-à-dire ne pas être apparié pendant une ronde, mais en marquant un demi-point (0,5 point). Pour cela, il doit prévenir l'arbitre avant la fin de la ronde précédente.

2.4 Moyens de communication

Les joueurs ne sont pas autorisés à utiliser un moyen de communication durant les parties. Les téléphones portables et objets connectés doivent être éteints et n'émettre aucun son ni lumière. L'infraction à cette règle est sanctionnée par la perte de la partie.

ARTICLE 3 - TOURNOI

3.1 Appariements

Les appariements se font au système suisse FIDE, avec accélération Haley.

Seuls seront appariés à la première ronde les joueurs ayant fait vérifier leur licence et réglé leurs droits.

Les appariements sont effectués à partir du logiciel Papi 3.3.8 et sont officiellement affichés 15 minutes avant le début des rencontres.

3.2 Cadence de jeu

Les parties se jouent en 1h30 avec un rajout de temps de 30 secondes par coup pour la totalité de la partie.

3.3 Horaires

Pointage le samedi 17 octobre 2026, au plus tard à 10h45.

Ronde 1 :	samedi	17 octobre	11h00
Ronde 2 :	samedi	17 octobre	16h00
Ronde 3 :	dimanche	18 octobre	10h00
Ronde 4 :	dimanche	18 octobre	15h00
Ronde 5 :	lundi	19 octobre	10h00
Ronde 6 :	lundi	19 octobre	15h00
Ronde 7 :	mardi	20 octobre	10h00
Ronde 8 :	mardi	20 octobre	15h00
Ronde 9 :	mercredi	21 octobre	10h00
Remise des prix :	mercredi	21 octobre	15h00*

** Ou 30 minutes après la fin de la dernière partie.*

3.4 Classement et départage

Le classement est établi au nombre de points de parties suivant le barème : gain 1 point, nulle ½ point, perte 0 point.

En cas d'égalité, les joueurs seront départagés en appliquant successivement les systèmes suivants : Buchholz tronqué, cumulatif, puis performance.

ARTICLE 4 - PARTICIPANTS

4.1 Droits d'inscription

L'inscription est gratuite pour les Grands Maîtres, Maîtres Internationaux, Grands Maîtres ICCF (par correspondance) licenciés A à la FFE et les membres de l'équipe de France Jeunes, sous réserve qu'ils aient prévenu l'organisateur au moins 48 heures avant le début du tournoi.

Seniors : 55 € (60 € après le 10 octobre 2026)

Jeunes : 28 € (30 € après le 10 octobre 2026)

Les inscriptions se font par mail à tristan.roselle@gmail.com. Le nombre de participants est limité à 120 joueurs.

4.2 Licences

Les participants français doivent être en possession d'une licence A à la FFE. Les joueurs étrangers doivent être en possession d'un numéro d'identifiant FIDE.

4.3 Comportement des joueurs

Un joueur absent, sans en avoir notifié l'arbitre, sera considéré comme ayant abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée avant que les prochains appariements aient été publiés. Un forfait non justifié fera l'objet d'une enquête administrative. Tout abandon ou forfait non justifié sera signalé à la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) apporte à la table d'arbitrage les 2 originaux des feuilles de partie signées par les deux joueurs. Ces derniers doivent ranger les pièces sur l'échiquier et éteindre la pendule. Pour être prise en compte, une erreur à la ronde r doit être signalée à l'arbitre au plus tard avant la publication des appariements de la ronde $r + 2$. Passé ce délai, la correction du résultat sera prise en compte seulement après la fin du tournoi, pour le classement Elo individuel du joueur (D8 - C.04.2 LA).

Les joueurs s'engagent à conserver, sur le lieu du tournoi et durant toute la période du tournoi, une tenue correcte.

Il est interdit de fumer ou devapoter dans la zone de jeu et devant la porte d'accès à la salle.

Les analyses sont interdites dans la zone de jeu. Une salle est réservée aux analyses et aux repas : la salle des fêtes, 3 allée de Tourny, 33490 Saint-Macaire.

Les joueurs acceptent d'être pris en photo à tout moment de la partie par l'organisation.

La liste du jury d'appel sera affichée dans la salle. En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, un joueur peut saisir le jury d'appel par écrit. Il doit cependant continuer la partie en suivant les directives de l'arbitre, puis, à la fin de la partie, rédiger une demande écrite d'appel.

4.4 Respect du règlement

Les joueurs s'engagent à respecter ce règlement et la charte des joueurs et joueuses d'échecs.

ARTICLE 5 - PRIX

5.1 Attribution des prix et récompenses

Les prix et récompenses sont intégralement remis à la place. Sauf mention contraire, les prix et récompenses ne sont pas cumulables. Les joueurs toucheront toujours le prix le plus important, les prix primant sur les récompenses. Les prix et

récompenses ne seront remis qu'aux seuls joueurs présents à la cérémonie de clôture.

5.2 Dotation et liste des prix

La dotation globale s'élève à **5 000 € garantis si 100 joueurs payants**, dont le 1^{er} prix de 1 000 € est garanti dans tous les cas.

La liste complète des prix et récompenses est affichée dans la salle au plus tard au début de la ronde 5.

L'arbitre
Frédéric MARIMON

L'organisateur
Tristan ROSELLE